

# RÉALISATIONS 2023



V I V  
A N T  
I C I

# MOT DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes ravis de vous présenter cette nouvelle édition du cahier des réalisations, mettant en lumière les accomplissements de l'année 2023. Cette initiative, réalisée en collaboration avec l'équipe du Journal Les 2 Rives, témoigne une fois de plus du travail dévoué de l'équipe de la MRC, incluant les membres du Conseil et le personnel.

Depuis plus de 40 ans, nous gérons l'organisation de notre territoire afin d'y favoriser une occupation dynamique, une qualité de vie et un rayonnement régional. Créée pour remplacer les conseils de comté qui regroupaient uniquement les municipalités rurales desservies par le Code municipal, la MRC réunit désormais aussi bien les municipalités régies par le Code municipal que les villes régies par la Loi sur les cités et villes. Cette structure inclusive permet de créer de véritables territoires d'appartenance, favorisant la concertation et le développement harmonieux de notre région par l'implication de toutes les municipalités. Dans notre contexte, cela représente une complémentarité enrichissante entre les milieux ruraux et urbains.

Nous saisissons cette occasion pour souligner et remercier l'engagement des citoyennes et citoyens ainsi que des représentantes et représentants d'organismes impliqués dans les comités de la MRC. Leur contribution essentielle améliore constamment la concertation et contribue à offrir un milieu de vie agréable, bien adapté aux réalités que nous observons.

Nous ne pouvons conclure sans exprimer notre fierté et notre enthousiasme face à la dynamique actuelle de notre région. Grâce à la cohésion exemplaire entre toutes les municipalités et les organismes du territoire, nous avançons ensemble avec détermination pour développer et valoriser notre belle région!

Vincent Deguise, préfet

François Chalifour, directeur général et greffier-trésor

## QU'EST-CE QU'UNE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ?

Une municipalité régionale de comté (MRC) est le regroupement des municipalités d'un même territoire d'appartenance pour former une entité administrative. Aussi reconnues comme gouvernements de proximité, les MRC font partie intégrante de l'État québécois. Pour Pierre-De Saurel, on parle donc de Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sorel-Tracy et Yamaska.

La MRC gère l'organisation régionale de son territoire afin d'y favoriser une occupation dynamique, une qualité de vie et un rayonnement approprié. Grâce à son expertise multidisciplinaire, elle exerce des compétences qui lui ont été attribuées par le gouvernement du Québec (compétences obligatoires). Les membres du Conseil ont également convenu, au fil des années, de déclarer des compétences facultatives en fonction des problématiques ou des caractéristiques régionales. C'est ainsi que la MRC planifie et coordonne le développement régional, assure une prestation de services de qualité pour sa population et facilite la mise en commun de services au profit des municipalités de son territoire.

La MRC est composée de deux municipalités urbaines fortement industrialisées, représentant 71 % de sa population et concentrées dans seulement 10 % du territoire. C'est aussi une zone rurale de 10 municipalités couvrant 90 % de son territoire et représentant 29 % de sa population totale.

**LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL :  
UNE COMPLÉMENTARITÉ  
URBAINE ET RURALE!**

# TOUT SUR LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

## COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil de la MRC se compose de la mairesse ou du maire de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC. À titre de membres du Conseil, ils sont des conseillères et conseillers régionaux et doivent agir dans l'intérêt de la région.



**Vincent Deguise**  
Saint-Joseph-de-Sorel



**Patrick Péroquin**  
Sorel-Tracy



**Michel Péroquin**  
Sainte-Anne-de-Sorel



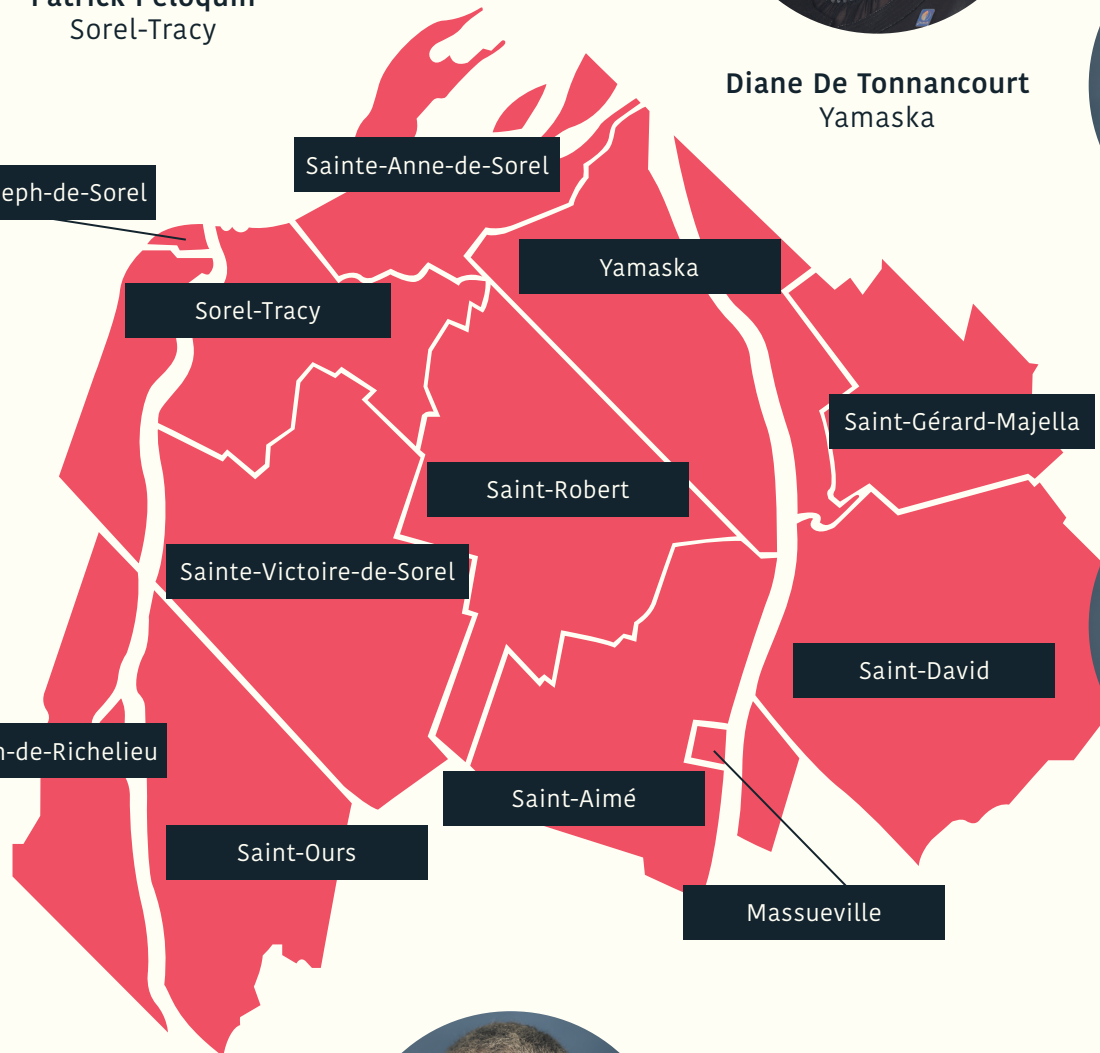
**Diane De Tonnancourt**  
Yamaska



**Marie Léveillée**  
Saint-Gérard-Majella



**Michel Aucoin**  
Sainte-Victoire-de-Sorel



**Richard Potvin**  
Saint-David



**Alain Chapdelaine**  
Saint-Roch-de-Richelieu



**Sylvain Dupuis**  
Saint-Ours



**Denis Benoit**  
Saint-Aimé



**Richard Gauthier**  
Massueville



**Gilles Salvas**  
Saint-Robert

# L'ÉQUIPE DE LA MRC 2023

## DIRECTION



**Denis Boisvert**

Directeur général et greffier-trésorier



**Jean-François Dauphinais**

(jusqu'en mars 2023)  
Directeur de la gestion du territoire



**Sébastien Demers**

Directeur des finances



**Yves Deshaies**

(depuis mai 2023)  
Directeur à la gestion du territoire



**Sonia Dumont**

Conseillère en ressources humaines et projets spéciaux



**Jessica St-Pierre**

(depuis mars 2023)  
Directrice des affaires juridiques, greffière et Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

## SERVICES PROFESSIONNELS



**Omer Bambara**

Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles



**Josée Aubry**

Inspectrice à la gestion des matières résiduelles



**Jean-Richard Beaulieu**

Coordonnateur aux technologies de l'information



**Amy Denocourt**

Coordonnatrice aux communications



**Audrey Comtois**

(jusqu'en août 2023)  
Coordonnatrice à la gestion des milieux naturels



**Youssef Fakhari**

(depuis juin 2023)  
Coordonnateur au développement de la zone agricole



**Andrélyne Dufour**

Coordonnatrice à l'aménagement du territoire



**Benoit Jolicoeur**

Inspecteur régional, technicien en aménagement et inspecteur aux programmes d'amélioration de l'habitat



**Mario Lacombe**

(jusqu'en mars 2023)  
Coordonnateur à la sécurité incendie et civile



**Véronique Massé**

Coordonnatrice à la politique familiale et des aînés



**Sika Gautier Adomon**

Chargé de projet en immigration



**Maxime Risse**

Coordonnateur à la géomatique



**Julie Anne Tremblay**

Coordonnatrice au développement culturel



**Yves Fraser**

Coordonnateur à la gestion des cours d'eau

## SOUTIEN ADMINISTRATIF



**Vicky Lefrançois-Racicot**

(depuis août 2023)  
Technicienne en documentation



**Chantal Chapdelaine**

Secrétaire-réceptionniste



**Isabelle Côté**

Technicienne en comptabilité



**Stéphanie Cournoyer**

Secrétaire



**Hélène Paul**

Adjointe à la direction

# L'ÉQUIPE DE LA MRC 2024

## DIRECTION



**François Chalifour**

Directeur général et greffier-trésorier



**Myrabelle Chicoine**

Directrice de la gestion du territoire par intérim



**Karina Richer**

Conseillère en ressources humaines



**Esther Gbesse**

Greffière



**Jessica St-Pierre**

Directrice des affaires juridiques, greffière et Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

## SERVICES PROFESSIONNELS



**Omer Bambara**

Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles



**Josée Aubry**

Inspectrice à la gestion des matières résiduelles



**Krysta Leduc**

Coordonnatrice aux communications



**Émy Lapointe**

Coordonnatrice à la gestion des milieux naturels



**Camille Bergeron**

Coordonnatrice au développement de la zone agricole



**Andrélyne Dufour**

Coordonnatrice à l'aménagement du territoire



**Benoit Jolicoeur**

Inspecteur régional, technicien en aménagement et inspecteur aux programmes d'amélioration de l'habitat



**Cassiopée Benjamin**

Coordonnatrice au développement des collectivités



**Sika Gautier Adomon**

Chargé de projet en immigration



**Maxime Risse**

Coordonnateur à la géomatique



**Marianne Mercier-Lacombe**

Coordonnatrice au développement culturel



**Yves Fraser**

Coordonnateur à la gestion des cours d'eau



**Vicky Lefrançois-Racicot**

Technicienne en documentation

## SOUTIEN ADMINISTRATIF



**Chantal Chapdelaine**

Secrétaire-réceptionniste



**Isabelle Côté**

Technicienne en comptabilité



**Stéphanie Cournoyer**

Secrétaire



**Hélène Paul**

Adjointe à la direction

# RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL – 2023

Membres du Conseil	Rémunération	Allocation des dépenses
Préfet	22 187 \$	11 093 \$
Préfet suppléant	11 093 \$	5 547 \$
Conseiller régional (autres que préfet et préfet suppléant)	7 396 \$	3 698 \$
Membres de comités	285,81 \$ / comité	N/A

## FINANCEMENT DE LA MRC

La MRC est principalement financée par :

- Les quotes-parts établies par la MRC pour les municipalités locales sous sa juridiction;
- Les subventions accordées par le gouvernement du Québec.

### QU'EST-CE QU'UNE QUOTE-PART?

Une quote-part est le paiement annuel qu'une municipalité doit verser à la MRC. Ce financement permet à la MRC de financer ses activités liées à l'exercice des responsabilités qui lui sont dévolues par la Loi ou par délégation, mais aussi à financer plusieurs organismes régionaux sous sa responsabilité.

## MODES DE RÉPARTITION DES DÉPENSES

La quote-part peut être établie en fonction de :

- Population officielle;
- Richesse foncière uniformisée (RFU);
- Nombre de bâtiments branchés physiquement au réseau de fibre optique pour chacune des municipalités (ex. : entretien du réseau de fibre optique);

- Protocole de gestion (ex. : équipements, services et activités à caractère supralocal);
- Unité d'occupation (ex. : gestion des matières résiduelles);
- Au prorata du bassin versant lié par les travaux exécutés dans un cours d'eau, et ce, sur un territoire défini;
- Toute autre répartition jugée adéquate par le Conseil de la MRC.

Une quote-part peut être imputée à une seule municipalité, à quelques-unes ou à l'ensemble. La méthode de répartition est importante, car elle doit assurer une équité entre les municipalités.

Municipalités	Quotes-parts	Versements aux municipalités*	Quotes-parts nettes	Coûts par habitant
Saint-David	220 124 \$		220 124 \$	246,77 \$
Massueville	96 354 \$		96 354 \$	176,47 \$
Saint-Aimé	136 973 \$		136 973 \$	287,76 \$
Saint-Robert	374 172 \$		374 172 \$	201,71 \$
Sainte-Victoire-de-Sorel	569 292 \$		569 292 \$	226,81 \$
Saint-Ours	364 510 \$	4 411 \$	360 099 \$	204,02 \$
Saint-Roch-de-Richelieu	556 532 \$		556 532 \$	214,88 \$
Saint-Joseph-de-Sorel	391 673 \$		391 673 \$	242,58 \$
Sorel-Tracy	9 196 455 \$	2 577 664 \$	6 618 791 \$	185,78 \$
Sainte-Anne-de-Sorel	675 254 \$	9 787 \$	665 467 \$	238,52 \$
Yamaska	374 322 \$	5 642 \$	368 680 \$	210,19 \$
Saint-Gérard-Majella	69 645 \$		69 645 \$	285,43 \$
<b>12 municipalités</b>	<b>13 025 306 \$</b>	<b>2 597 504 \$</b>	<b>10 427 802 \$</b>	<b>198,01 \$</b>

\* Les versements aux municipalités correspondent aux sommes versées aux municipalités ayant des équipements et offrant des services ou des activités à caractère supralocal, comme :

- Sorel-Tracy pour la maison des Gouverneurs, le Biophare, le colisée Cardin, la piscine Laurier-R. Ménard et le terrain synthétique;
- Saint-Ours pour l'animation sur le site du canal de Saint-Ours;
- Sainte-Anne-de-Sorel pour les bouées installées dans les chenaux;
- Yamaska pour les bouées installées sur la rivière Yamaska.

# IMMIGRATION

Le plan d'action en immigration de la MRC de Pierre-De Saurel couvre la période 2022-2024. Grâce à une convention avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), nous contribuons à favoriser l'attraction et l'établissement durable des personnes et familles immigrantes chez nous.

Les principaux axes de ce plan sont :

- Intégration des personnes issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle;
- Rétention des personnes issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle;
- Sensibilisation auprès de la population d'accueil.

Il faut noter que l'immigration est un mandat qui s'est ajouté à nos responsabilités. Ainsi, notre rôle, en tant que MRC, est de réunir les conditions favorables à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes afin de faire de l'immigration un facteur de prospérité et de vitalité dans notre région.

## RÉALISATIONS

- Élaboration du nouveau plan d'action;
- Atelier de sensibilisation et d'échange sur les problématiques d'accès aux logements pour les personnes immigrantes en collaboration avec certains organismes et coopératives d'habitation;
- 2 ateliers de sensibilisation et d'échange interculturel portant sur le parcours des personnes immigrantes et l'histoire des travailleurs étrangers temporaires;
- 5 ateliers de sensibilisation sur les enjeux relatifs à l'immigration ont lieu pour les personnes intervenantes et aux membres de la table de concertation;
- Chronique diffusée à la radio abordant les difficultés rencontrées par les femmes issues de l'immigration pendant leur processus d'intégration.

### POUR 2024 :

- Réalisation d'une vidéo documentant les réussites des personnes issues de l'immigration et/ou de la diversité ethnoculturelle afin d'aider d'autres personnes à leur intégration tout en sensibilisant la population d'accueil;
- Mise en place d'une exposition permanente pour souligner le visage de certaines personnes immigrantes qui se sont démarquées par leurs activités socioéconomiques, politiques ou culturelles;
- Création d'un document de sensibilisation pour les propriétaires d'immeubles à logements présentant la situation des personnes immigrantes.

**Immigration,  
Francisation  
et Intégration**

**Québec** 





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est l'une des principales responsabilités de la MRC et la raison pour laquelle ces instances ont été créées. Le rôle de la MRC à cet effet est donc d'organiser et de planifier l'évolution de son territoire en élaborant un schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD).

Le SAD est un document de référence qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC de façon à ce que tous les usages puissent cohabiter le mieux possible. Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des acteurs concernés (municipalités, ministères, MRC limitrophes).

# RÉALISATIONS

## COMITÉ RESPONSABLE (pour l'analyse des décisions liées au milieu agricole)

Comité consultatif agricole (CCA), composé de :

- Gérald Brouillard, représentant de l'UPA
- Benoit Laferrière, représentant de l'UPA
- Patrick Benoit, représentant de l'UPA
- Denis Benoit, représentant de la MRC (maire de Saint-Aimé)
- Richard Potvin, représentant de la MRC (maire de Saint-David)
- Félix Nadon, représentant des citoyens
- Andrélyne Dufour, coordonnatrice à l'aménagement du territoire - MRC

- Début de l'inventaire des immeubles présentant une valeur patrimoniale
- Les municipalités avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2023 pour adopter un règlement de démolition pour prévenir la démolition d'immeubles présentant un intérêt patrimonial.
- Suite à ce nouveau règlement, la MRC a jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2026 pour dresser, adopter et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles :
  - Construits avant 1940
  - Situés sur son territoire
  - Qui présentent une valeur patrimoniale (avec la possibilité d'y intégrer des immeubles plus récents si elles le souhaitent).
- Mise à jour administrative du schéma d'aménagement, le rendant beaucoup plus simple à consulter.
- Analyses de conformité des modifications apportées aux documents d'urbanisme des 12 municipalités sur le territoire de la MRC.
- Tournée des 12 municipalités pour discuter de la prochaine révision du schéma d'aménagement.



# COURS D'EAU

En vertu de la Loi sur les compétences municipales, la MRC détient la compétence exclusive à l'égard des cours d'eau. À cet effet, elle a la responsabilité d'assurer le libre écoulement des eaux pour environ 900 km de cours d'eau sous sa compétence et pouvant inclure ceux créés ou modifiés par une intervention humaine. Certains cours d'eau sont cependant exclus, tels que :

- Le fleuve Saint-Laurent et les rivières Yamaska et Richelieu;
- Un fossé de voie publique ou privée;
- Un fossé mitoyen;
- Un fossé de drainage qui satisfait à certaines exigences précises.

Lorsque la MRC est informée de la présence d'une obstruction susceptible de menacer la sécurité des personnes et des biens, elle peut réaliser des travaux afin de rétablir le libre écoulement des eaux.

## RÉALISATIONS

- Nettoyage de 2 cours d'eau de 500m
  - Décharge des Trente, branche 9 (Sainte-Anne de Sorel)
  - Rivière Pot au Beurre, branche 4 (St-Robert)
- 142,6 km de bandes riveraines parcouru par nos étudiantes dans les cours d'eau en zone agricole. Parmi celles-ci, 52 % étaient non conformes, 1 % presque conformes, 33 % conformes et 14 % exceptionnelles.
- 8 nouvelles demandes de nettoyage de cours d'eau reçues : 3 ont été refusées et 5 sont toujours en cours de traitement.
- Les municipalités ont cédé deux responsabilités : la délivrance des permis pour l'installation de ponceaux à usage privé dans les cours d'eau (autres que ceux situés sur les routes) et la délivrance des permis pour la stabilisation des talus dans les cours d'eau autres que la rivière Richelieu, la Yamaska et le fleuve Saint-Laurent, conformément à l'article 337.

### COMITÉ CONSULTATIF

Comité régional des cours d'eau, composé de :

- Michel Aucoin, président, conseiller régional
- Michel Péloquin, conseiller régional
- Sylvain Joyal, représentant de l'UPA - Montérégie
- Olivier Rajote, représentant de la relève agricole
- Benoit Laferrière, consultant en agroalimentaire
- Benoit Bibeau, citoyen possédant ou ayant possédé des terres



# MILIEUX NATURELS

Le cadre légal exige de toute MRC la réalisation d'un plan régional pour la conservation des milieux humides et hydriques. En septembre 2020, le Conseil de la MRC a choisi d'élargir le mandat du plan régional afin d'y intégrer tous les milieux naturels (forêts et friches). Cet ajout permet de tenir compte de la connectivité et des relations étroites entre les différents milieux naturels sur le territoire.

Le Plan régional des milieux naturels (PRMN) permettra ainsi de planifier à long terme leur conservation sur le territoire. À terme, il proposera des actions pour assurer leur conservation ou compenser leurs pertes associées au développement.

## Qu'est-ce que le Plan régional des milieux naturels?

Le PRMN est un répertoire de tous les milieux naturels du territoire et une planification de leurs usages pour les 10 prochaines années afin d'établir :

- Ceux pouvant être altérés ou détruits;
- Ceux pouvant servir à certains usages durables et à des activités à faible impact;
- Ceux devant être préservés intégralement en aires protégées;
- Ceux à restaurer ou des sites potentiels pour la création de nouveaux milieux naturels.

## Quels sont les milieux visés par le PRMN?

- Les milieux humides (étangs, herbiers aquatiques, étendues d'eau peu profondes, marais, prairies humides, marécages, tourbières);
- Les cours d'eau (incluant les rives, le littoral et la zone inondable);
- Les forêts;
- Les friches (aussi appelées prairies naturelles).

# RÉALISATIONS

- Déposition du PRMN au près du ministère de l'Environnement en juin 2023
- Distribution de 400 arbres lors de l'événement Famille en Fête
- Le projet des Petits bonnets verts s'est poursuivi pour une deuxième année sous le thème des pollinisateurs
- Première année pour le projet des Bonnets verts, s'adressant aux jeunes de 5 à 12 ans qui fréquentent les camps de jours
  - L'équipe de la MRC a visité les camps de jour de Sainte-Anne-de-Sorel, Yamaska, Saint-David, St-Aimé-Massueville, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Roch-de-Richelieu et Saint-Joseph-de-Sorel
- Collaboration avec l'UPA pour l'installation de panneaux d'interprétation



Types de milieux naturels	Pourcentages du territoire occupé par ce type de milieu naturel (%)
Étang et herbier aquatique	0,4
Marais	2,4
Marécage	5,5
Prairie humide	1,4
Tourbière boisée	0,4
Tourbière ouverte minérotrophe (fen)	0,1
<b>Ensemble des milieux humides</b>	<b>10,2</b>
Forêt non humide	14,7
Friche	1,1
Cours d'eau majeurs (Richelieu, Yamaska et fleuve Saint-Laurent, au niveau moyen hors des crues)	7,0
<b>Ensemble des milieux naturels :</b>	<b>33,0</b>



# GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Loi sur la qualité de l'environnement confie aux organisations municipales du Québec la responsabilité de planifier la gestion des matières résiduelles sur leur territoire. En concertation avec ses municipalités, la MRC de Pierre-De Saurel planifie et met en place des services de gestion des matières résiduelles pour permettre aux citoyens de réduire la quantité de déchets éliminés. L'écocentre régional Pierre-De Saurel, la collecte des matières recyclables et la collecte des matières organiques sont des services instaurés afin de mieux gérer les matières résiduelles et d'atteindre l'objectif québécois, soit d'éliminer uniquement le résidu ultime.

## RÉVISION ET ADOPTION DU PGMR 2023-2030

Selon la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), les PGMR doivent être révisés tous les sept ans. La MRC de Pierre-De Saurel a ainsi débuté en 2021 la révision de son PGMR 2023-2030. Des rencontres de travail avec le comité de suivi du PGMR ont permis de ressortir les grandes orientations, ainsi que les principales mesures qui ont guidé ce PGMR. Le PGMR révisé a été soumis à deux consultations publiques et a été ensuite transmis à RECYQ-QUÉBEC pour avis de conformité.

Le projet de PGMR a été modifié à la suite de l'avis de non-conformité de RECYQ-QUÉBEC en mai 2023; le PGMR 2023-2030 a été adopté par règlement le 5 juillet 2023 et est entré en vigueur le même jour.

## RÉALISATIONS

### COMITÉ RESPONSABLE

Comité de gestion des matières résiduelles (CGMR), composé de :

- M. Vincent Deguise, préfet de la MRC
- M. Sylvain Dupuis, maire de Saint-Ours
- M. Gilles Salvas, maire de Saint-Robert
- M. Patrick Péloquin, maire de Sorel-Tracy
- M. Michel Aucoin, maire de Sainte-Victoire-de-Sorel
- M. Denis Benoit, maire de Saint-Aimé
- M. Omer Bambara, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles - MRC

- 3 rencontres pour le suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) : Ces rencontres ont accompagné les municipalités locales dans la mise en œuvre de leurs actions et validé les amendements et corrections au projet de PGMR 2023-2030.
- Lancement de la campagne « Quel Bac? » : Cette initiative visait à promouvoir la gestion responsable des matières résiduelles.
- Lancement du programme de récupération des emballages thermoplastiques d'hivernation des bateaux : Ce programme concerne spécifiquement les plastiques utilisés pour l'hivernation des bateaux.
- Lancement du projet de valorisation du bois.
- Création d'un quiz inter-écoles : Ce quiz avait pour but de démystifier le tri des matières résiduelles et les différentes collectes.
- 2 campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation : Ces campagnes ont été menées auprès des résidents de l'Office d'habitation Pierre-De Saurel pour les sensibiliser au bon tri des déchets.



# INSPECTION

La MRC applique exclusivement en territoire agricole (zone verte) le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) relatif à la préservation des boisés.

Les propriétaires et résidents de cette zone doivent donc respecter les dispositions prévues au RCI pour l'abattage d'arbres.

## Préservation des boisés

- 3 demandes analysées et finalisées pour l'abattage d'arbres, toutes pour des coupes sélectives de plus de 30 % des arbres



## PRÉSERVATION DU COUVERT FORESTIER

Durant la dernière année, la MRC a travaillé à l'élaboration d'un règlement régional sur l'abattage d'arbres, afin de remplacer le RCI présentement en vigueur. Le but de ce règlement est de préserver d'une manière plus adéquate en fonction de leur de leur qualité et des services écologiques qu'ils peuvent nous rendre. Le règlement doit être finalisé et adopté en 2024.

# GÉOMATIQUE

La géomatique est une discipline qui collecte, analyse et diffuse des données géographiques par des moyens informatiques dans le but d'en faire des cartes géographiques de qualité. La géomatique est aujourd'hui un outil incontournable de la gestion du territoire. Elle permet notamment au Conseil de la MRC de prendre des décisions éclairées et efficaces dans des projets liés à l'aménagement du territoire, à la sécurité incendie et civile, à la gestion des cours d'eau, au patrimoine bâti, etc.

## Statistiques des sorties du drone

- Près de 14h15 h de vol
- 364 km parcourus
- 97 envolées (en environ 25 sorties sur le terrain)

## Depuis 2020 :

- 53h45 de vol
- 1118 km de parcourus
- 361 envolées

# RÉALISATIONS

- Perfectionnement de l'inspection des bandes riveraines à l'aide du drone
- Expérimentation d'applications de collecte de données à utiliser sur le terrain pour accroître l'efficacité des différents services
- Soutien aux stagiaires pour le côté géomatique dans le cadre de la caractérisation des bandes riveraines durant l'été 2023.
- Réalisation d'ébauches de cartes concernant les îlots déstructurés sur le territoire de la MRC
- Continuation du soutien et de l'accompagnement pour la réalisation du PRMN (Plan régional des milieux naturels) et de son plan d'action
- Géoréférencement de photographies historiques pour plusieurs années

# PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En ce qui concerne l'enveloppe budgétaire 2023-2024, le nombre de dossiers traités pour les programmes d'adaptation de domicile (PAD), de petits établissements accessibles (PEA) et RénoRégion (PRR) se détaille comme suit :

## PAD

2023 - 2024 - Budget alloué (subvention) : 189 594,16 \$

- 6 demandes ont été engagées;
- 2 demandes ont été annulées.

## PEA

2023 - 2024

- Aucune demande.

## PRR

2023 - 2024 - Budget initial : 80 000 \$

- 1 demande a été engagée pour un budget de 11 090,56 \$;
- 1 demande a été engagée et complétée pour un montant de 23 703,32 \$.



# SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

La Loi sur la sécurité incendie confère à la MRC la responsabilité, en collaboration avec les municipalités et leur service ou régie de sécurité incendie, d'établir et de coordonner la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI).

La MRC assure également un rôle de concertation et de soutien auprès des municipalités en ce qui a trait à la sécurité civile.

La sécurité incendie est assumée sur le territoire de la MRC par 4 services de sécurité incendie soient : Saint-David, Saint-Ours, Saint-Roch-de-Richelieu et Sorel-Tracy (qui couvre les territoires de Sorel-Tracy, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel et Sainte-Anne-de-Sorel). En complément, 2 régies intermunicipales couvrent les 4 autres municipalités du territoire, soit : la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue (Massueville, Saint-Aimé) et la Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac (Saint-Gérard-Majella et Yamaska).

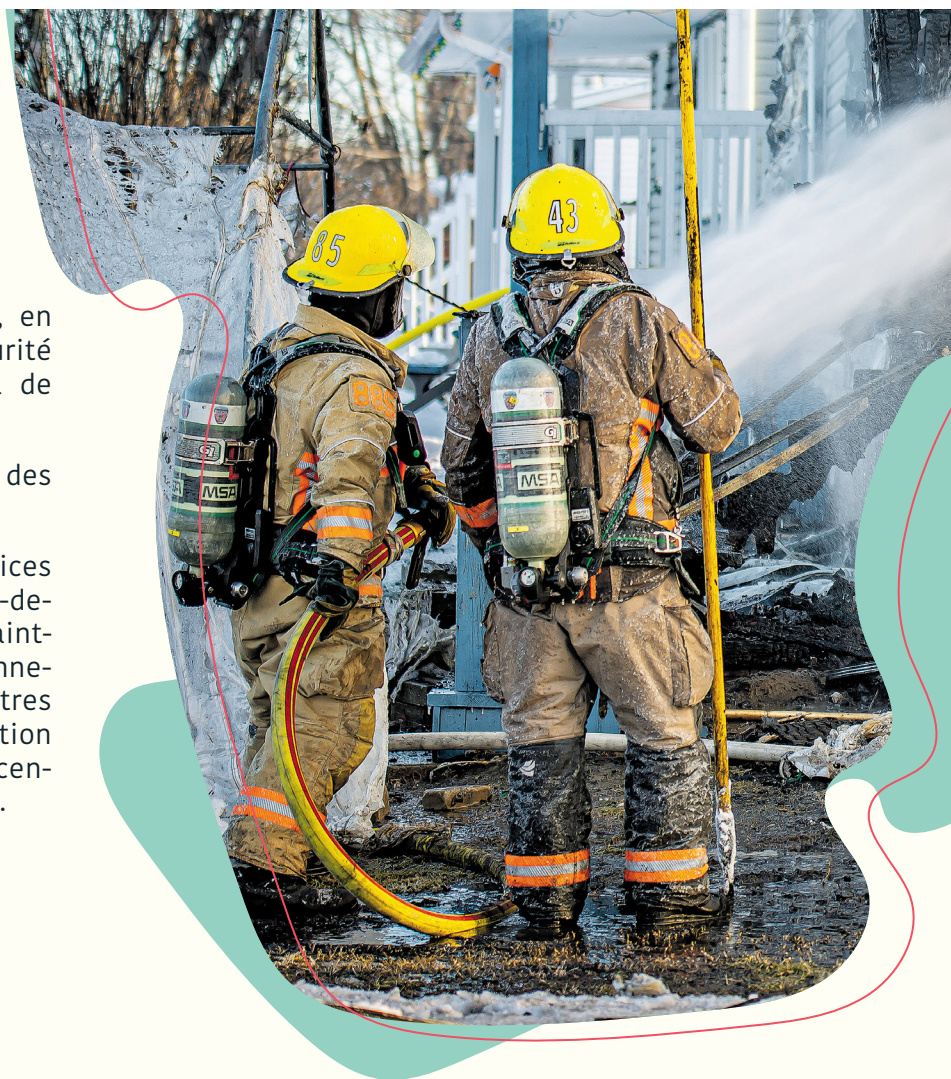
## COMITÉS RESPONSABLES :

Comité régional de sécurité incendie et civile (CRSIC), composé de :

- Sylvain Dupuis, président du comité
- Richard Gauthier, conseiller régional
- Maxime Dauplaise, directeur général - Sainte-Anne-de-Sorel
- Carlo Fleury, directeur général - Sorel-Tracy
- Jean-Virgile Tassé-Themens, directeur général - Saint-Roch-de-Richelieu
- Roger Lamanque, directeur - Service de protection et intervention d'urgence (SPIU) Sorel-Tracy
- Pierre Hamel, directeur - Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac
- Coordonnateur à la sécurité incendie et civile - MRC - Poste vacant - Fonction comblée par M<sup>e</sup> Jessica St-Pierre, Directrice des affaires juridique et greffière

Comité technique en sécurité incendie, composé de :

- Luc Beauregard, directeur - Service de sécurité incendie de Saint-Roch-de-Richelieu
- Stéphane Descheneaux, directeur - Service de sécurité incendie de Saint-David
- Richard Desmarais, directeur - Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac
- Roger Lamanque, directeur - SPIU Sorel-Tracy
- Hugo Robidoux, directeur - Régie intermunicipale de protection incendie de Louis-Aimé-Massue;
- Jean-Michel Simonot, directeur - Service de sécurité incendie de Saint-Ours
- Elvis Derois, directeur adjoint - Régie intermunicipale de protection incendie de Louis-Aimé-Massue
- Steve Groleau, directeur adjoint - SPIU de Sorel-Tracy



# RÉALISATIONS

## PROJET DES RADIOCOMMUNICATIONS :

Le projet des radiocommunications d'urgence est toujours en cours de développement. L'objectif de ce projet est de permettre aux systèmes de radiocommunications d'urgence des différents services incendie du territoire de couvrir ce dernier en entier, d'optimiser les communications interservices et d'avoir accès en tout temps à la Centrale de répartition. Le tout, dans l'objectif d'améliorer la qualité du service offert et, particulièrement, le temps de réponse.

À la suite de l'implication de la firme Production Électronique inc. pour poser un diagnostic sur le système de radiocommunications de la MRC et pour rédiger un devis technique, la MRC souhaite octroyer un contrat d'acquisition, d'installation et d'entretien en début d'année 2024 afin que la situation soit résolue, au maximum, en début janvier 2025.

## PROJET TACTIK 360 :

Les chefs des services de sécurité incendie de la région ont reçu une formation en lien avec l'utilisation et le fonctionnement de l'équipement de formation virtuelle en gestion d'intervention.

### Cet équipement :

- Permet aux officiers de vivre une simulation complète grâce à la réalité virtuelle sans avoir besoin de figurants ou d'un bâtiment réel;
- Peut être offerte individuellement ou en petits groupes d'officiers et ne nécessite pas de préparation et offre plusieurs scénarios;
- L'équipement fourni est livré dans un boîtier qui facilite le transport d'une caserne à l'autre.



# SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis 1997, des ententes se sont conclues entre le ministère de la Sécurité publique (MSP) et les MRC concernant la desserte policière par la Sûreté du Québec (SQ) pour établir un partage des responsabilités. La mise en application de ces ententes est assurée par le comité de sécurité publique (CSP) au sein duquel les membres concentrent leur énergie sur la planification d'un milieu de vie sécuritaire pour la population.

## RÉALISATIONS

- Signature d'une entente de partenariat relative à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2023 (SQ) : Les municipalités de Massueville, Saint-Aimé, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sorel-Tracy et Yamaska ont eu recours aux services de cadets de la SQ durant l'été;
- Continuité du processus de révision des règlements RM-2017 applicables par la Sûreté du Québec sur l'ensemble du territoire de la MRC concernant la sécurité publique.

## COMITÉ RESPONSABLE

Comité de sécurité publique, composé de :

- Michel Péloquin, conseiller régional et président du comité
- Vincent Deguise, conseiller régional
- Denis Benoit, conseiller régional
- Martin Lajeunesse, conseiller municipal de Sorel-Tracy
- Jocelyn Mondou, conseiller municipal de Sorel-Tracy
- Sylvie Labelle, conseillère municipale de Sorel-Tracy
- Annie Lussier, responsable de poste, Sûreté du Québec
- Daniel Bérard, responsable du centre de services, Sûreté du Québec
- Jessica St-Pierre, directrice des affaires juridique et greffière de la MRC, secrétaire du comité.



# DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Depuis 2023, la MRC de Pierre-De Saurel possède une nouvelle politique culturelle : *La culture en tête*. Cette politique régionale oriente les actions de développement culturel qui sont déployées sur le territoire. La MRC reconnaît ainsi l'importance de ce secteur dans le développement d'une collectivité. C'est grâce aux ententes de développement culturel signées au fil des ans avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) que la MRC développe et met en œuvre ses projets.



## COMITÉ RESPONSABLE

Comité régional culturel, composé de :

- Diane De Tonnancourt, Mairesse de Yamaska
- Richard Gauthier, Maire de Massueville
- Jolyanne De Tonnancour, conseillère municipale de Saint-David
- Catherine Faucher, conseillère municipale de Sainte-Victoire-de-Sorel
- Julie Gauthier-Lafond, régisseuse au développement culturel du Service des loisirs de Sorel-Tracy
- Marie-Ève Marcoux, coordonnatrice des loisirs, des communications et soutien aux groupes communautaires de Sainte-Anne-de-Sorel
- Nancy Yelle, responsable des loisirs et à la vie communautaire de Saint-Joseph-de-Sorel
- David Lesiège, agent de communication et de développement au CDC de Pierre-De Saurel
- Odette Langlois, artiste de Saint-Aimé
- Karine Généreux, coordonnatrice des services éducatifs au Centre de services scolaires de Sorel-Tracy
- Luc Martel, directeur général de la Chambre de commerce et de l'industrie de Sorel-Tracy et représentant du milieu des affaires
- Marianne Mercier-Lacombe, coordonnatrice au développement culturel à la MRC de Pierre-De Saurel





# RÉALISATIONS

- Adoption de la nouvelle politique culturelle la culture en tête
- Donation de 10 000\$ au CALQ (Conseil des arts et lettres du Québec) dans le cadre du partenariat territorial
- Financement pour les Vêpres musicales

## **Entente de développement culturel**

- Finalisation de l'entente de développement culturel 2018-2020
- Signature de l'entente de développement culturel 2024

## **Lancement du projet Vivant ICI**

- Remise d'une trousse contenant 24 livres jeunesse à chacune des municipalités de la MRC
- Réalisation de 6 heures du conte sur des enjeux MRC

# DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social joue un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de vie de la population d'un territoire. En réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui touche l'ensemble du Québec, la MRC s'efforce d'offrir une région dynamique avec des services adaptés aux besoins croissants de ses habitants. Une bonne qualité de vie est essentielle non seulement pour attirer de nouveaux résidents, mais surtout pour les retenir.

En 2023, la MRC a collaboré étroitement avec divers organismes locaux et a participé à plusieurs concertations régionales. Elle est également membre de nombreuses organisations nationales, dont Espace MUNI, qui vise à créer un environnement municipal durable et inclusif, permettant à chaque citoyen et citoyenne de développer pleinement son potentiel.

## RÉALISATIONS

- Développement du projet VIVANT ICI! (Collaboration de plusieurs services);
  - Animation de différentes activités ayant pour thématique : l'environnement, la culture, la gestion des matières résiduelles ainsi que la diversité;
  - Ateliers grand public;
  - Heures du conte et création d'une trousse de livres pour chacune des municipalités.
- Organisation de l'atelier de réalité virtuelle « Dans la peau d'une personne LGBT+ »;
- Développement du projet Les Bonnets verts | volet pollinisateur (collaboration avec les milieux naturels):
  - Animation d'ateliers dans les camps de jour et construction d'hôtel à insecte;
  - Mobilisation et création d'animation pour les CPE/Milieux familiaux de la région sur le thème des pollinisateurs;
  - Réalisation et impression d'un guide sur les pollinisateurs.
- Collaboration avec le Comité des usagers Pierre-De Saurel pour l'organisation d'une conférence de la Fondation Âge sur la gériatrie sociale
- Collaboration à l'organisation du Dîner Causerie pour la sécurité des aînés!
- Poursuite du développement du projet Vous êtes son modèle : Patinage, hockey et Piscine
- Collaboration à l'organisation de l'événement Famille en fête
- Remise d'un montant de 15k \$ pour deux organismes travaillant pour l'itinérance sur le territoire
- Mobilisation des municipalités pour la Grande semaine des tout-petits





# IMPLICATION

## Poursuite des différentes implications :

- Table de développement social, membre du COCO
- Table intersectorielle enfance famille Pierre-De Saurel
- Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu
- Table de concertation des aînés « Agir pour mieux vieillir » Pierre-De Saurel
- Table de concertation des services aux personnes handicapées Pierre-De Saurel
- Table de concertation en habitation
- Comité régional en développement social
- Comité des travailleurs en loisirs municipaux

## COMITÉ RESPONSABLE

Comité régional en développement social, composé de :

- Vincent Deguise, président, conseiller régional
- Richard Potvin, conseiller régional
- Pierre Michaud, conseiller municipal de Massueville
- Sylvain Boisselle, conseiller municipal de Saint-Aimé
- Linda Cournoyer, conseillère municipale de Saint-David
- Mélanie Gladu, conseillère municipale de Saint-Joseph-de-Sorel
- Sophie Poirier, conseillère municipale de Saint-Ours
- René Courtemanche, conseiller municipal de Saint-Roch-de-Richelieu
- Dominique Ouellet, conseillère municipale de Sorel-Tracy
- Catherine Faucher, conseillère municipale de Sainte-Victoire-de-Sorel
- François Martin, conseiller municipal de Yamaska
- Myriam Cournoyer conseillère municipale de Sainte-Anne-de-Sorel
- Georges Forcier conseiller municipal de Saint-Gérard-Majella
- Cassiopée Benjamin, coordonnatrice au développement social – MRC





V I V  
A N T  
I C I

MRC   
DE Pierre-De Saurel